

Ecole maternelle



Une toilette sur deux a été condamnée

1 kit individuel par enfant, préparé par les ATSEM, ainsi chaque enfant a son matériel



Marquage et fléchage au sol dans les couloirs et salles de classe pour respecter le sens de circulation

Dans la cour de récréation, un sens de circulation avec entrée et sortie différenciées



Dans chaque classe, 1 bureau nominatif par enfant. Chaque classe accueille 10 enfants maximum

Des espacements de 1m devant chaque salle de classe



Condamnation des aires de jeux et des bancs



Les enfants prennent leur repas dans leur salle respective ou dans leur salle d'accueil dédiée